

« Sportculture 2020 » vecteur d'ambitions citoyennes



Atténuer les conséquences du séparatisme scolaire

Alors que le rapprochement des groupes sociaux est un des objectifs de la mise en synergie du sport et de la culture, force est de constater que la concurrence entre collèges, amplifiée par l'assouplissement de la carte scolaire, a quelquefois engendré des procédures « d'évitement de classes sociales » et un « séparatisme scolaire » qui est à contrecourant de ce rapprochement.

Ce séparatisme, le plus souvent justifié par un niveau scolaire que l'on affiche comme « trop différent », revêt une dimension ethnoculturelle que le professeur de sociologie des politiques éducatives, Georges Felouzis, explique en indiquant que « *dans certains établissements, minoritaires, les directeurs choisissent cette forme de ségrégation interne pour garder des enfants de « bobos » dans leur collège ; c'est une sorte de compromission qui produit une ségrégation interne à l'établissement et qui a effectivement des conséquences très négatives sur la scolarité des élèves* ».

Un constat que confirment les analyses réalisées sur quelques quartiers parisiens par le géographe-chercheur, Christophe Guilluy, et qui démontrent un processus de « *désolidarisation* » de certains collèges d'avec leur environnement sociologique.

Là où cette situation existe et sans douter de la volonté que vont avoir les exécutifs départementaux, nouvellement élus, de s'atteler à la faire évoluer, le changement de paradigme ne se fera pas aisément et encore moins, rapidement. Doit-on se satisfaire d'une évolution à moyen terme ... ou doit-on envisager une opérationnalité qui aurait pour objectif de prévenir, pour les enfants d'aujourd'hui, les décrochages sociaux et sociétaux que ce séparatisme scolaire accroît ?

Un séparatisme scolaire qui, pour les enfants qui le subissent, engendre un sentiment d'exclusion et réduit leur « confiance en eux » ainsi que leur « estime d'eux-mêmes ». L'écrivain, poète et philosophe Paul Valéry avait pourtant l'habitude de dire que l'« estime de soi » était devenue une aspiration légitime aux yeux de tous et que, par conséquent, on devait la considérer comme une nécessité « *pour survivre dans une société de plus en plus compétitive* ».

D'où la nécessité de démontrer aux enfants, qui peuvent être dans la souffrance du fait de difficultés scolaires, mais également sociales ou familiales, que la société est en capacité de reconnaître chez eux les qualités qu'ils savent développer dans des activités sportives et culturelles dont les conditions d'accès ne les discriminent pas.

En clamant haut et fort, « Indignez-vous », Stéphane Hessel affichait l'indignation comme le point de départ d'une transition entre le mépris de la société et la volonté d'être partenaire dans sa construction. « Participer à », puis « Construire » une équipe de rugby, de hand, de water-polo, ... c'est déjà être partenaire dans la construction de la société. « Participer à », puis « Construire » une troupe de théâtre de rue, de hip-hop, ... c'est également être partenaire dans la construction de la société.

Même si le séparatisme scolaire rend impérieuse cette approche, et parce que tous les enfants doivent pouvoir bénéficier de la même qualité d'accompagnement éducatif, c'est bien la totalité des collèves qui, dès les premières années, doivent participer à la construction des passerelles qui vont permettre d'accéder dans les meilleures conditions aux pratiques sportives et culturelles extérieures au collège et développées en continuation avec lui.

Une approche qui pourrait paraître insurmontable du fait qu'elle nécessite une volonté politique conjointe des élus, des responsables territoriaux, des directeurs de collèges, des présidents des associations culturelles, des présidents des clubs sportifs, ... Une approche qui est pourtant en marche, comme au collège Verlaine de Lille, qui avait fait l'objet de l'article « *Des conseils locaux du sport et de la culture pour faire vivre les Chartes de partenariat* » au sein de la Lettre « *Sportculture 2020* » d'octobre 2014.

Partout et plus spécifiquement là où existe un séparatisme scolaire, il faut mutualiser les offres associatives et les aider financièrement afin d'offrir à tous les collégiens la possibilité de s'orienter vers les pratiques sportives et culturelles les plus à même de laisser libre cours à leurs passions et à leur créativité ; des pratiques qui les accompagneront dans la construction de leur propre « art de vie ».

Un mélange de culture et de sport : le « Battle Of The Year France »

Le Zénith de Montpellier accueille le 23 mai 2015 la 15^{ème} édition du « Battle Of The Year France » qui va, comme à son habitude, regrouper la musique, le graffiti et la danse sportive qu'est le « hip-hop ».

Les groupes de danse, appelés « crew », qui ont été sélectionnés pour cette finale nationale viennent cette année encore de métropole et des DOM-TOM. Chaque crew présentera sa chorégraphie de six minutes et aura pour objectif d'atteindre la première place qui est la seule qualificative pour la finale internationale et qui se déroulera cette année le 24 octobre à Braunschweig en Allemagne.



Comme il est de coutume dans la « breakdance », lors de la compétition officielle, la salle du Zénith donnera la possibilité à tous les danseurs amateurs présents de démontrer leur savoir-faire sur les cercles qui seront disposés à cet effet.